Δ

(N° 171.)

Chambre des Représentants.

Séance du 3 Juin 1840.

RAPPORT fait par M. MAST DE VRIES, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Thomas, à Liège.

NATURALISATION ORDINAIRE.

Messieurs,

Le sieur Henri-Corneille-Honoré Thomas, conducteur d'artillerie, demeurant à Liége, s'est adressé, le 9 janvier 1831, au gouvernement provisoire pour obtenir des lettres de naturalisation ordinaire.

Il est né à Aix-la-Chapelle (Prusse), le 1er janvier 1799. Depuis 1815 il habite la Belgique. En 1823, il a épousé une Belge et est employé comme conducteur d'artillerie à la fonderie royale à Liége.

Les avis des autorités sont favorables à la demande.

Le rapporteur,

Le président,

MAST DE VRIES.

DU BUS AÎNÉ.